



ILS L'ONT FAIT

Plan Collèges à Vélo En Gironde

POURQUOI AGIR ?

Le Département de la Gironde a engagé « **un plan collèges à vélo** » départemental afin d'encourager l'usage quotidien du vélo, notamment des lycéens et des collégiens.

Retenue par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets AVELO, cette démarche du Département avait pour objectif :

- Analyser les déplacements cyclables des collégiens, identifier les freins et les leviers à la pratique cyclable
- Définir les aménagements prioritaires à réaliser dans un rayon de 5 km autour de l'établissement scolaire
- Réaliser un schéma cyclable pour chaque collège : préconisations de stationnements vélo (objectif de 3 140 stationnements), d'aménagement cyclables (390 km de pistes cyclables), de suppression de points noirs et de mesures pédagogiques pour accompagner le changement de pratique modale.

En parallèle de l'étude portant sur les 105 collèges girondins existants, une enquête mobilité a collecté 13 000 réponses. L'enquête a révélé que près de la moitié des collégiens se rendaient en transports en commun au collège, 23 % en voiture, 19 % à pied et seulement 13 % à vélo. Une pratique très variable selon les territoires, et lorsqu'elle est faible, qui s'explique par la dangerosité ressentie par les élèves et leurs parents. Près de 70% des réponses ont mis en relation la non-pratique du vélo avec un risque réel ou perçu, causé par un manque d'aménagements dédiés. Cette pratique est aussi corrélée au genre puisque 18% de garçons pratiquent le vélo contre 8% chez les filles. Cette enquête souligne la nécessité d'agir sur la sécurisation des déplacements des collégiens et de travailler sur son ressenti avec les parents d'élèves également puisque 38% des collégiens ne choisissent pas seuls leur mode de déplacement.

L'objectif à l'échelle du département est de faire passer la part modale du vélo à 20% des trajets domicile-collège à l'horizon 2030. L'objectif vise un report modal de la voiture et les transports en commun vers les mobilités actives (vélo/marche)

Contexte national et local. Enjeux pour le bénéficiaire

Agir sur la mobilité des jeunes c'est influencer la pratique des adultes de demain, avoir un impact positif sur leur santé et leur autonomie. Depuis les années 80, on assiste à une très forte baisse en France de la pratique des modes actifs dans les déplacements scolaires (11-17 ans) au profit de la voiture et des transports collectifs.

Pour encourager l'éco-mobilité scolaire, le Département de la Gironde a lancé un 1^{er} Plan Collège à Vélo, prolongement du Plan Départemental de Déplacement à Vélo (PDDV). S'ensuit en 2017 et 2018, la réalisation d'un diagnostic sur le stationnement vélo dans les 105 collèges publics girondins. En 2019 et 2020, l'enquête mobilité est lancée ainsi qu'une étude vélo-collèges, financée par l'ADEME (programme AVELO). Les résultats des deux études ont permis de rédiger des propositions opérationnelles qui sont ensuite discutées avec les acteurs locaux du département de Gironde. En effet, depuis 2021 le Département a organisé une soixantaine de rencontres avec les communes des 105 collèges. Le contenu de ces échanges constituera le volet scolaire du Plan Coordonné des 1 000 km d'Aménagements Cyclables Nouveaux dont l'élaboration est engagée en 2023.

Aujourd'hui, une étude similaire se poursuit sur les 6 nouveaux collèges girondins et ce plan collèges à vélo s'inscrit maintenant dans une politique plus globale : le Schéma des mobilités actuellement en construction.



**Région Nouvelle-Aquitaine
Gironde n°33**

Bénéficiaire
Département de la Gironde
105 collèges

Partenaires
- Direction régionale de l'ADEME en Gironde
- Collectivités de Gironde

Coût Global (HT)
Coût global : 200 k€
Financement :
- ADEME : 50 k€

Chiffres clés
- **76% part modale vélo**
Collège St Jean d'Illac
- 105 collèges accompagnés
111 avec les 6 nouveaux collèges
- 13 000 Collégiens enquêtés
- 1000 km d'aménagements cyclables préconisés

Date de lancement
2019 - 2021
Programme AVELO 1

Application

Présentation méthodologique

1. **COMPRENDRE & SENSIBILISER :**
 - ✓ Etude stationnement vélo
 - ✓ Enquête mobilité des collégiens
 - ✓ Etude vélo-collèges : observation des aménagements existants, des voiries apaisées et des points noirs (diagnostic)
2. **PROPOSER :** étude vélo-collèges : enjeux et propositions d'un plan d'aménagements, hiérarchisés et chiffrés
3. **AGIR :** Déclinaison opérationnelle des aménagements en concertation avec les acteurs locaux et réalisation d'aménagements. Lancement de l'action pédagogique « Objectif vélo ! » dans l'appel à projet collèges

Calendrier

2016 : Plan Départemental de Déplacement à Vélo
2017 – 2018 : diagnostic sur le stationnement vélo
2019 – 2020 : enquête mobilité collège et étude infrastructures sur mobilité collégiens.
2021 – 2023 : concertation sur le volet infrastructure collège à vélo et 6 études vélo pour des nouveaux collèges
2023 : volet scolaire du Plan Coordonné des 1000 km d'Aménagements Cyclables Nouveaux dont 390 km pour les collèges.

Caractéristiques techniques

- Etude de terrain et cartographique qui ont permis l'identification de tous les pôles générateurs de déplacement.
- Préconisations afin de supprimer les points noirs, les conflits d'usage et de quantifier le besoin en stationnement vélo.
- Evaluer le potentiel vélo de chaque collège.
- Synthèse des propositions pour chaque collège.

Bilan chiffré

- 13 000 collégiens enquêtés
- 1 Etude stationnement vélo
- 1 Enquête mobilité des collégiens
- 1 Etude des infrastructures d'accès / 105 collèges existants
- 20 communes rencontrées depuis 2021 lors d'une soixantaine de réunions.
- 15 schémas cyclables collectifs en cours
- 6 nouveaux collèges enquêtés en 2022 – 2023
- 1 réseau Girondin des acteurs du vélo

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME :
<https://expertises.ademe.fr/air-mobilites/mobilite-transports/passer-a-l'action/programme-avelo-2>
- Le site du bénéficiaire
<https://www.gironde.fr/deplacements>
- Le site de l'ADEME en Région à préciser
www.ademe.fr/direction-regionale/nouvelle-aquitaine
- Autres sites
<https://www.youtube.com/watch?v=9177-BHwks>



Témoignage Mme Célia Monseigne, maire de St André-de-Cubzac
Le dispositif "collège à Vélo" mis en œuvre par le Conseil Départemental a constitué à la fois une source d'informations et un outil d'incitation pour construire le schéma cyclable communal. Cela nous a permis d'accélérer la réalisation du réseau cyclable à destination du collège et les liaisons intercommunales vers le collège inscrites dans le schéma intercommunal.



Focus

Le Département s'est positionné dès 2016 comme coordinateur Girondin du plan départemental de déplacement à vélo. La gouvernance est un facteur de réussite car en combinant les actions sur les mobilités, le Département a pu mener une politique plus ambitieuse à l'échelle girondine, notamment grâce à la mise en place d'un réseau technique et d'une coordination à l'échelle départementale.

- Une dynamique forte de la part du Département dès l'adoption du PDDV.
- Choix du Département de réaliser dans un premier temps ces études sur des collèges pilotes et de déployer par la suite la démarche sur l'ensemble des collèges de la Gironde
- Fournir aux communes et intercommunalités en zone rurale un document ressource qui impulse une réflexion
- Avoir une prise de conscience forte et immédiate de toutes les collectivités sur la nécessité d'agir massivement et rapidement sur le développement de la mobilité cyclables des scolaires
- Une attente forte sur tous les territoires mais un problème de ressources, en particulier sur les territoires ruraux.
- La nécessaire prise en compte des mobilités actives dans la programmation de tout nouvel établissement scolaire et dans la définition des cartes scolaires pour favoriser des déplacements peu émissifs

Facteurs de reproductibilité

- La méthodologie : partir des besoins des usagers en réalisant des enquêtes participatives et des études mises à disposition de toutes les communes.
- La gouvernance : le Département coordonne les actions sur le territoire et mutualise les outils auprès de l'ensemble des acteurs. Ils ont associé le rectorat et ils ont réussi à coordonner les priorités des calendriers des établissements scolaires à ceux du département.

CONTACTS

- Emmanuelle Lacan, Département de Gironde
Tél : 0556993566 / 0628408019
e.lacan@gironde.fr
- ADEME Direction régionale Nouvelle Aquitaine
Tél : 05 56 33 80 22
alain.besancon@ademe.fr

Crédits photos :